



suite a une ordonnance de separer , un des conjoint resilie le bail

Par **Nifer**, le **13/01/2019** à **20:37**

Je suis en couple , mon conjoint refuse de payer sa part de loyer et nous avons un impayé de 8000 euros. Entre temps j'ai demandé le divorce et le j'ai donné congé du logement. au terme du delai ecoulé ai je le droit de sortir et de changer les serrures pour forcer mon conjoint à partir aussi , pour ne pas avoir à payer après mon départ , parce que nous sommes redevable du loyer impayé ensemble, et s'il rest dedans je continuerai de payer